



## MOT DE LA MAIRESSE

Janvier 2024

Le conseil municipal de Lac-des-Seize-Îles présente le troisième budget de son mandat, adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 2023.

Ce budget, au montant de 1 284 208 \$, vise essentiellement le contrôle des coûts administratifs. En effet, l'inflation qui persévère affecte la majorité des dépenses incompressibles, qui subissent une hausse de 5% et plus. Pour la prochaine année, les coûts liés au service des incendies augmentent de 5%, et ceux affectés à la Sûreté du Québec, calculés en fonction de la richesse foncière, de 2.3%. Les postes budgétaires qui subiront la plus grande augmentation sont liés aux contrats de déneigement (35%), ainsi que les coûts de transport (17%), tous deux principalement en raison de l'augmentation du coût de l'essence.

Afin de limiter les impacts fiscaux de ces hausses de coûts hors de notre contrôle, les membres du conseil municipal ont su contenir la croissance du budget opérationnel sous la barre des 2% et ont choisi de ne pas indexer leur salaire comme prévu au règlement, et ce pour une troisième année consécutive.

Lors de la même séance, le conseil municipal a également adopté son Programme triennal d'immobilisations (PTI), qui s'élève à 594,000\$ et qui sera financé par le biais de subventions, de surplus, et par le fonds de roulement. Les grands projets pour les trois prochaines années (2024-2025-2026) incluent les travaux de réfection des bâtiments municipaux et du barrage.

Le budget actuel contient également des mesures visant à créer une réserve pour lancer de nouveaux projets d'infrastructures découlant des priorités contenues dans notre plan stratégique. Avec l'aide de subventions, nous avons commandé des études d'ingénierie afin d'évaluer la condition des bâtiments de l'église et du centre municipal. Par souci de transparence, des rencontres de consultation auprès de la population auront d'ailleurs lieu sous peu en lien avec les orientations à prendre suite aux résultats de ces études.

L'augmentation globale de taxes prévue dans le budget est de 4.63%. Le tarif relié aux matières résiduelles demeure stable, aucune augmentation n'est prévue au taux de taxation à l'environnement et la taxe foncière augmentera de 4.8%. Le taux de taxation résidentiel et commercial est fixé à 0,998\$ du 100\$ d'évaluation.

Enfin, malgré la proportion accrue du budget devant être attribuée aux dépenses incompressibles, il demeure essentiel pour le conseil municipal de continuer à soutenir nos projets communautaires. Cette année, 6,000\$ seront réservés aux comités pour les activités communautaires ; 10,000\$ seront attribués pour la santé des lacs, par l'entremise des activités de Jean-Louis Courteau; 20,000\$ injectés dans des projets visant l'embellissement du village et la protection des berges et 10,000\$ seront investis dans le développement économique.

Il est important de spécifier que les décisions en lien avec le budget ont toutes été évaluées en fonction de leur pertinence avec les objectifs identifiés dans notre plan stratégique et avec l'optique de soutenir des projets et activités identifiés par les membres de notre communauté.

À la mi-mandat, nous sommes fiers du travail accompli. Nous partagerons ces réalisations ainsi que nos projets prioritaires, lors de la présentation de notre bilan financier à une réunion de conseil au printemps.

Corina Lupu

## Sommaire Budget 2024

<b>Revenus de Fonctionnement</b>		<b>2024 BUDGET</b>
Taxes foncières		1 029 281
Taxes environnement		26 815
Matières résiduelles		85 752
Déneigement		9 616
Compensations tenant lieu de taxes		103
Transferts		1 843
Autres sources de revenus		130 798
<b>Total des Revenus de Fonctionnement</b>		<b>1 284 208</b>

<b>Dépenses de Fonctionnement</b>		
Conseil municipal		117 188
Administration générale		350 697
Sécurité publique		163 837
Transport		278 310
Santé et bien être		500
Hygiène du milieu		125 606
Aménagement, urbanisme et développement		74 708
Loisirs et culture		74 914
Frais de financement		14 000
<b>Autres activités financières</b>		
Remboursement au fonds de roulement		24 395
Affectations au surplus		60 053
<b>Total des Dépenses de Fonctionnement</b>		<b>1 284 208</b>

<b>Programme Triennal des Immobilisations</b>			
	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>
Hôtel de ville	180 000	170 000	
Informatique		10 000	10 000
Église Notre-Dame-de-la-Sagesse	45 000	30 000	30 000
Structures permanentes et aire d'accueil	5 000		
Borne de recharge - véhicules électriques	10 000	10 000	
Marina, débarcadère et autre nautique	40 000	15 000	5 000
Parcs, sentiers et équipements sportifs	22 000	15 000	
Remplacement véhicules et équipements			
Voirie: chemins, fossés et pavage	120 000	145 000	20 000
Réfection du barrage	150 000	150 000	100 000
Sécurité publique			
Urbanisme, développement durable & GMR	22 000	10 000	10 000
<b>Total</b>	<b>594 000</b>	<b>555 000</b>	<b>175 000</b>